

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Direction du CISSS de Lanaudière s'associe à nouveau à la campagne *Les comités des usagers partout au Québec : C'est gagnant!*

Joliette, le 13 novembre 2023 - La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière, en collaboration avec le comité des usagers du centre intégré (CUCI) et les 5 comités des usagers du CISSS, est heureuse de s'associer à nouveau à la campagne de promotion des droits des usagers à l'occasion de la Semaine des droits des usagers, qui se déroule du 12 au 18 novembre 2023.

Sous le thème *Les comités des usagers partout au Québec : C'est gagnant!*, cette campagne vise à rappeler les droits reconnus par la Loi aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

« L'une des missions principales du comité des usagers est de renseigner ces derniers sur leurs droits et leurs obligations. C'est pourquoi, en collaboration avec le CISSS, nous remettons de l'avant nos outils promotionnels de ces droits dans le but de mieux les faire connaître et d'accompagner les usagers de notre réseau dans la défense de leurs droits », souligne Yves Lapensée, président du CUCI.

« Dans le cadre de la campagne des 12 droits des usagers, nous tenons à souligner le travail et l'implication des comités des usagers du CISSS de Lanaudière. Grâce à leurs initiatives et à leurs actions auprès des usagers, ils contribuent activement à l'amélioration de la qualité des soins et des services offerts, et ce, dans un intérêt collectif. Étant la voix des usagers, leur rôle est capital », mentionne Philippe Ethier, président-directeur général par intérim du CISSS de Lanaudière.

Afin de promouvoir cette campagne, il y aura notamment une publicité numérique et radiophonique ainsi que la distribution de cartons publicitaires dans l'ensemble de la région de Lanaudière. Les 12 droits des usagers sont également disponibles et expliqués sur le site Web www.iletait12droits.ca.

Quels sont les droits des usagers?

1. Droit à l'information
2. Droit aux services
3. Droit de choisir son professionnel ou l'établissement
4. Droit de recevoir les soins que requiert son état
5. Droit de consentir à des soins ou de les refuser
6. Droit de participer aux décisions
7. Droit d'être accompagné, d'être assisté et d'être représenté
8. Droit à l'hébergement
9. Droit de recevoir des services en anglais
10. Droit d'accès à son dossier d'utilisateur
11. Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur
12. Droit de porter plainte

Pour en savoir davantage sur vos droits, pour joindre le CUCI ou pour vous impliquer, consultez le site Web du CISSS à l'adresse www.ciiss-lanaudiere.gouv.qc.ca, section *Votre CISSS/Comités des usagers*, ou composez sans frais le 1 833 649-5733.

- 30 -

Source : Service des communications